



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale dei trasporti



vendredi, le 17 décembre 2021

Indexation du coût de la vie

Les TPG accorderont 0% de hausse de salaire en 2022

Malgré une indexation du coût de la vie positif en novembre et un engagement sans failles du personnel durant la pandémie, la direction des TPG estime sa situation financière trop précaire et n'accordera pas de compensation du renchérissement.

Comme le prévoit le Statut du personnel, l'IPC genevois étant positif en novembre (+1,2%), les partenaires sociaux et la direction ont échangé sur la compensation du renchérissement. Les syndicats ont attiré l'attention sur la disponibilité et les risques pris par le personnel durant la pandémie qui méritent certainement une reconnaissance.

La direction a détaillé la situation et les effets de la pandémie due la fréquentation et les investissements qui l'amenait à ne pas indexer le coût de la vie par une augmentation de salaire.

Cette annonce de l'entreprise sera soumise aux assemblées du personnel organisées en janvier, sous la forme que permettra la situation sanitaire.

Valérie Solano
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 333 32 43
valerie.solano@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch